

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil permanent

PC.DEC/1029 28 December 2011

FRENCH

Original : ENGLISH

896ème séance plénière

PC Journal No 896, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1029 PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN OUZBÉKISTAN

Le Conseil permanent

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan jusqu'au 31 décembre 2012.